

NOMINATIONS SEPTEMBRE 2017

Par décision de Mgr Pascal DELANNOY, évêque de Saint-Denis-en-France, avec effet au 1^{er} septembre 2017 :

Zone apostolique Nord

Épinay-Villetaneuse :

Le **Père Désiré ZANTÉ** (Rédemptoriste), avec l'accord de son supérieur provincial, est nommé pour trois ans, curé des paroisses Notre-Dame des Missions, Saint-Médard, Saint-Patrice et Sainte-Cécile de la Briche d'Épinay-sur-Seine et Saint-Liphard de Villetaneuse. Il est également nommé modérateur de l'équipe pastorale d'Épinay-sur-Seine/Villetaneuse.

Le **Père Olivier SAWADOGO** (Rédemptoriste), avec l'accord de son supérieur provincial, est nommé pour trois ans, vicaire pour les paroisses Notre-Dame des Missions, Saint-Médard, Saint-Patrice et Sainte-Cécile de la Briche d'Épinay-sur-Seine et Saint-Liphard de Villetaneuse. Il est également nommé membre de l'équipe pastorale d'Épinay-sur-Seine/Villetaneuse.

Pierrefitte/Stains :

Le **Père Gabriel TEKAM**, est nommé pour six ans, curé des paroisses Notre-Dame de Consolation et Notre-Dame de l'Assomption de Stains. Il est également nommé modérateur de l'équipe pastorale de Stains/Pierrefitte. Il demeure prêtre accompagnateur du service diocésain du catéchuménat.

Le **Père Jean-Baptiste NAVARRO**, prêtre aîné, est nommé pour un an, administrateur de la paroisse Sainte-Thérèse de Joncherolles de Pierrefitte.

Zone apostolique Nord-Est

Tremblay-en-France :

Le **Père Bruno LECLERC** (Paris), avec l'accord de son archevêque, est nommé pour trois ans, curé des paroisses Marcel Callo, Saint-Médard, Sainte-Thérèse du Vert Galant et Notre-Dame du Très Saint Sacrement de Tremblay-en-France. Il est également nommé modérateur de l'équipe pastorale de Tremblay-en-France.

Zone apostolique Sud

Bagnolet :

Le **Père Zbigniew WCISLO** (Societas Christi), avec l'accord de son supérieur provincial, est nommé pour trois ans à mi-temps, vicaire pour les paroisses Saint-Leu — Saint-Gilles et Notre-Dame de Pontmain de Bagnolet. Il est également nommé membre de l'équipe pastorale de Bagnolet.

Le Pré-Saint-Gervais :

Le **Père Marcio GUILLERMO** (Congrégation de la Mission), avec l'accord de son supérieur, est nommé pour trois ans vicaire de la paroisse Sainte-Famille du Pré-Saint-Gervais. Il est également nommé membre de l'équipe pastorale de Pantin/Les Lilas/Le Pré-Saint-Gervais. Il demeure délégué diocésain à la solidarité et aumônier de la Maison d'arrêt de Villepinte.

Zone apostolique Sud-Est

Clichy-sous-Bois :

Le **Père Raphaël GRONDIN**, est nommé pour six ans, curé de la paroisse Saint-Denis à Clichy-sous-Bois. Il demeure aumônier diocésain de la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne).

Gagny :

Le **Père Patrick-Jacques LEFÈVRE**, est nommé pour six ans, curé des paroisses Saint-Germain et Sainte-Thérèse de Gagny. Il est également nommé modérateur de l'équipe pastorale de Gagny. Il demeure délégué diocésain pour la formation au ministère presbytéral.

Noisy-le-Grand :

Les **Père Ryszard KONIECZNY** (Société du Verbe Divin), avec l'accord de son supérieur provincial, est nommé pour trois ans, curé des paroisses Saint-Sulpice et Notre-Dame de Noisy-le-Grand et Saint-Arnoult de Gournay-sur-Marne. Il est également nommé modérateur de l'équipe pastorale de Noisy-le-Grand/Gournay-sur-Marne.

Le **Père Marcel MARTINKO** (Société du Verbe Divin), avec l'accord de son supérieur provincial, est nommé pour trois ans, vicaire pour les paroisses Saint-Sulpice et Notre-Dame de Noisy-le-Grand et Saint-Arnoult de Gournay-sur-Marne. Il est également nommé membre de l'équipe pastorale de Noisy-le-Grand/Gournay.

Le **Père Wayéname KOUTANDJI** (Société du Verbe Divin), avec l'accord de son supérieur provincial, est nommé pour trois ans, vicaire pour les paroisses Saint-Sulpice et Notre-Dame de Noisy-le-Grand et Saint-Arnoult de Gournay-sur-Marne. Il est également nommé membre de l'équipe pastorale de Noisy-le-Grand/Gournay-sur-Marne.

Le **Père Bernard GLAISNER**, prêtre aîné, est envoyé au service des communautés chrétiennes de Noisy-le-Grand.

Services diocésains

Le **Père Jacques BRAEM**, est nommé à temps plein pour trois ans au service de la Pastorale des cités et demeure, à ce titre, Vicaire épiscopal.